



Le mardi 26 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 19 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et  
exécutoire le : 28/09/2023

Excusé(s) (6) : Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

### **35 : Fonds de soutien aux projets jeunesse : attribution d'une subvention au Dispositif de Réussite Éducative pour l'opération "vacances apprenantes"**

La Ville de Châteauroux finance des projets en faveur des jeunes castelroussins afin de favoriser des actions d'éducatives, de loisirs ou de prévention.

Le montant total du fonds de soutien inscrit au budget 2022 est de 9 500 €, réservés au chapitre 65 - article 6574 - fonction 422 du service 31E1.

Pour l'été 2023, il est envisagé d'accorder une subvention de 3 000 € au Dispositif de Réussite Éducative (DRE) pour l'opération "vacances apprenantes" sur le territoire castelroussin.

Il est proposé au Conseil municipal de valider ce choix et d'attribuer la subvention citée ci-dessus au Dispositif de Réussite Éducative.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,  
M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance  
Mme Chantal MONJOINT



**Intitulé de l'action :** Vacances Apprenantes 2023

### **Présentation du porteur de l'action :**

Créé par le plan de cohésion sociale de 2005, le Dispositif de Réussite Educative vise à mettre en place des accompagnements personnalisés pour des enfants et adolescents habitant les quartiers Saint-Jean, Saint-Jacques, Beaulieu, Vaugirard, Touvent, Quartier Est. Ces jeunes présentent des signes de vulnérabilité et sont âgés de 2 à 17 ans. Le parcours de réussite éducative se compose d'un suivi individuel et d'actions collectives en articulation et en complémentarité avec les partenaires éducatifs et en accord avec les familles.

### **Constats ou besoins repérés :**

Plusieurs constats légitiment la mise en place de cette action :

- Les enfants des quartiers prioritaires rencontrent des difficultés scolaires importantes. Une remobilisation scolaire durant l'été apporte une valeur ajoutée éducative très pertinente.
- Les parents ne sont pas toujours en capacité de les aider et ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs fonctions.
- La période estivale de deux mois s'avère être longue et engendre souvent un manque de repères et de cadre, une perte de connaissances dans les matières fondamentales et un retour difficile au rythme scolaire en septembre.
- L'offre socio-éducative apparaît insuffisante durant l'été notamment en août.
- Plusieurs dispositifs existent durant l'été sans coordination et articulation. Cette situation crée des doublons, des superpositions et un manque de lisibilité.
- Au vu du cumul des fragilités du public, il est indispensable de proposer une prise en charge globale et pluridisciplinaire.
- Les besoins quantitatifs et qualitatifs nécessitent une mutualisation des moyens de plusieurs institutions pour apporter une réponse forte et adaptée.
- De nombreux enfants et familles ne fréquentent aucune structure durant l'été et par conséquent s'ennuient et ne pratiquent aucune activité stimulante et épanouissante. Des problèmes d'accès aux activités socio-éducatives notamment pour les publics les plus fragiles et les moins captifs sont prégnants.

La crise sanitaire a accentué ces problématiques. Avec l'accord des partenaires notamment l'Education Nationale, et fort des résultats très satisfaisants obtenus, la ville de Châteauroux

renouève pour la quatrième année son Plan Eté Education. Le label cité éducative récemment obtenu est partie prenante de ce projet singulier et exemplaire.

## **Objectifs de l'action et résultats attendus :**

### La démarche :

- Proposer une offre socio-éducative cohérente et efficace aux parents et enfants, notamment les plus fragiles
- Assurer une lisibilité et une accessibilité de l'offre aux familles
- Impulser une dynamique de mobilisation et d'articulation des partenaires sur les actions en lien avec l'école
- Inciter à une mutualisation des moyens humains et financiers

### Les objectifs :

- Apporter une aide ludique et adaptée aux enfants notamment ceux les plus en difficultés en lien avec les apprentissages
- Soutenir les parents dans l'exercice de leurs fonctions en proposant des aides sur des thématiques éducatives
- Organiser des activités à forte valeur éducative pour favoriser l'épanouissement et l'enrichissement personnel

## **Détail de l'action (contenu, déroulement, thème, méthode)**

Cette action est intégrée au Plan Eté Education de la ville visant à mieux coordonner et articuler les activités éducatives durant l'été.

Des réunions d'organisation avec les principaux partenaires seront mises en place et un comité de pilotage validera les modalités d'organisation.

Chaque enfant sera accueilli à la journée sur 5 jours pour une durée maximum de deux semaines. Un système de garderie le matin et le soir sera organisé. Les enfants devront se munir d'un pique-nique pour le repas de midi. Une collation le matin et un gouter leurs seront offerts.

### **Contenu de l'offre : Prise en charge globale avec une démarche de réussite éducative**

- Activités scolaires : ateliers ludiques, créatifs, scientifiques, éducatifs et numériques autour de la scolarité et de la prévention à partir de différents supports dans l'esprit du CLAS. Ce temps devra être en lien avec l'école et les apprentissages et savoirs fondamentaux. L'activité sera encadrée par les enseignants et menée en mode projet avec une thématique et une restitution sera présentée aux autres groupes (exemple : création d'un journal, fabrication d'un système solaire, exposé sur les chevaliers avec fabrication d'armures, ...)
- Actions de soutien à la parentalité sous forme d'actions socio-éducatives, sportives et culturelles en direction des parents volontaires, durant la semaine, en parallèle de la prise en charge des enfants (2 à 3 fois par semaine) : espace de parole, sorties et visites extérieures, sport de détente et d'entretien, conseils éducatifs, initiation au numérique, aide à la continuité pédagogique. Différentes thématiques pourront être abordées : l'usage des écrans, le bien-

être, la sexualité, les consommations addictives, le sommeil, l'alimentation, les vaccins, ... Les parents pourront participer aux sorties à la journée et seront invités aux temps de restitution des groupes le vendredi matin.

- Activités sportives, culturelles et socio-éducatives l'après-midi, notamment avec des clubs et associations, avec différentes thématiques éducatives et des sorties extérieures à forte dimension éducative. La découverte du patrimoine, le développement durable et la nature seront priorités.

### **Rythme et modalités pratiques (fréquence, jours, horaires...)**

L'action se déroulera du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45 en journée continue sur 6 semaines :

- Ecole élémentaire Frontenac : 6 semaines en juillet et août
- Ecole élémentaire Victor Hugo : 3 semaines en août
- Ecole élémentaire Jean Racine : 2 semaines en août

Des groupes de 10 enfants par catégorie d'âge seront constitués et resteront fixes sur la semaine. Chaque groupe sera encadré par un enseignant le matin et un animateur sur la journée.

Des ramassages en bus dans les quartiers prioritaires seront proposés aux familles pour favoriser l'accès. Un tarif symbolique sera demandé aux familles pour capter le plus grand nombre. Chaque parent sera rencontré individuellement lors de l'inscription.

### **Publics cibles de l'action (typologie, nombre, modalité de participation...) :**

**Pour 2023 et comme pour l'année 2022, le DRE porte l'ensemble du dispositif** pour tous les quartiers de la ville avec une priorité aux enfants et familles résidant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Beaulieu, Vaugirard, Saint-Jacques et Saint-Jean) et les quartiers Touvent et Quartier Est. L'objectif sera de cibler les enfants et les familles les plus fragiles et les moins captifs.

L'effectif sera composé de 120 enfants par semaine, pour un total maximum sur les deux mois de 670 enfants. Les enfants pourront être âgés de 6 à 15 ans.

Les parents seront accueillis deux fois par semaine par groupe de 5 à 10, pour un total maximum de 120 parents par semaine.

### **Localisation de l'action :**

- Quartier Saint-Jean
- Quartier Saint-Jacques
- Quartier Beaulieu
- Quartier Vaugirard
- Quartier Touvent
- Quartier Est

### **Moyens mis en œuvre pour faire connaître largement l'action et la rendre accessible à tous :**

Une communication renforcée sera mise en œuvre en direction des écoles, collèges, services sociaux, centres socio-culturel, ... Des rencontres physiques seront privilégiées pour présenter l'action.

Une couverture média sera effectuée et des flyers seront distribués.

### **Calendrier de l'action :**

**Préparation :** 06/03/2023 au 07/07/2023

**Date de démarrage :** 10/07/2023

**Date de fin de l'action :** 18/08/2023

### **Intervenants et animateurs :**

- Responsables de site : référents de parcours du DRE et éducateurs spécialisés du service de prévention spécialisée du CCAS
- Enseignants
- Animateurs
- Educateurs sportifs
- Partenaires : USEP, UFOLEP, CANOPE, Planning Familial, BGE, Addiction France, CODES, UDAF, Ligue de l'Enseignement, ...

### **Evaluation**

#### **Indicateurs d'évaluation choisis au regard des objectifs :**

Les critères d'évaluations sont les suivants :

- Nombre d'enfants inscrits et accueillis
- Satisfaction des parents et enfants
- Comportement des jeunes : participation active, motivation, discipline, ponctualité, assiduité
- Evolution de la situation des jeunes au domicile, à l'école et chez les autres partenaires : résultats scolaires, investissement, épanouissement, prise de confiance
- Participation et implication des parents : présence aux temps d'échanges, prise en compte des conseils éducatifs
- Mobilisation et satisfaction des partenaires

#### **Méthode d'évaluation :**

Le projet est validé par le conseil consultatif du Dispositif de Réussite Educative (comité de pilotage) composé des principaux partenaires institutionnels. Des rencontres sont également prévues avec les partenaires prescripteurs pour connaître l'impact de l'action sur le public. Des questionnaires d'évaluation simplifiés seront remplis à l'issus de chaque semaine. Une réunion de bilan en septembre ou octobre sera également réalisée en présence des partenaires. Le conseil consultatif validera le bilan chiffré.

### **Budget prévisionnel de l'action**

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

<b>60 – Achats</b>		<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	5000
Prestations de services	16500		
Achats matières et fournitures	16500	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		- ANCT	19000
Locations	4500	- Education Nationale	35000
Entretien et réparation	11000	Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	41000	Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions	9500	Commune(s) :	
Services bancaires, autres		<b>- Mairie de Châteauroux / service Education Jeunesse</b>	<b>4000</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-CAF	84600
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64- Charges de personnel</b>		-	
Rémunération des personnels	77000	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	24000	Autres établissements publics : (CCAS et DRE)	63400
Autres charges de personnel		Aides privées	5000
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
CHARGES INDIRECTES			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	16000		
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>216000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>216000</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>216000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>216000</b>

**La subvention de 4 000 € représente 2 % du total des produits :**  
(montant attribué/total des produits) x 100.